

La TEVA : le jeune au cœur de sa démarche

La démarche

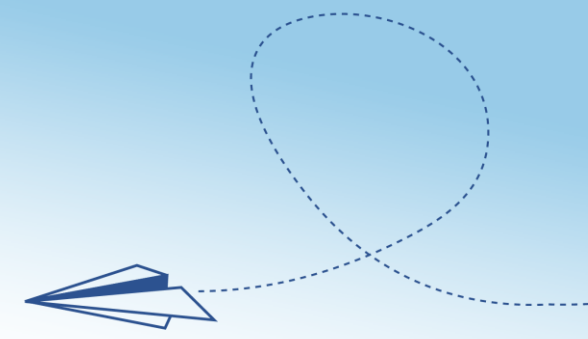
Quoi	La transition de l'école vers la vie active est une démarche planifiée, coordonnée et concertée d'activités qui vise l'accompagnement du jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie (Guide TEVA, p. 6).
Pour qui	La démarche TEVA vise particulièrement les jeunes qui ont une déficience entraînant une incapacité significative et persistante. Elle peut également s'adresser à des jeunes ayant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage, qui risquent de rencontrer des obstacles dans la vie de tous les jours ou à ceux qui ont besoin de soutien dans le développement de leur autonomie.
Pourquoi	L'objectif de la démarche TEVA est d'assurer au jeune, ainsi qu'à sa famille, des services de qualité accessibles, complémentaires et en continuité, qui répondent à ses besoins et à ses aspirations en fonction de son projet de vie.
Quand	Il est suggéré d'amorcer la démarche suffisamment tôt pour avoir le temps de mettre en place les actions jugées essentielles. La décision d'amorcer la démarche dépend, de la situation de l'élève, mais il est important de considérer que le moment de son départ de l'école peut être devancé et qu'il faut envisager de planifier la transition quelques années avant la fin anticipée du secondaire.
Qui	La direction d'école est responsable d'amorcer la mise en œuvre de la démarche TEVA dans le cadre du plan d'intervention et d'en assurer le leadership. Avec les membres de son équipe-école, la direction identifie les jeunes pouvant bénéficier d'une démarche TEVA ainsi que les possibles partenaires concernés (Guide TEVA, p. 7).
Comment	La direction d'école et son équipe réalisent avec le jeune et en collaboration avec la famille une collecte de données dans chacune des sphères de sa vie. Ils planifient le ou les objectifs choisis par l'élève ainsi que les moyens à mettre en place en collaboration avec les partenaires concernés. La direction voit à la réalisation et à la révision de la démarche.

Démarche du plan d'intervention (PI)
 La TEVA est amorcée dans le cadre de la démarche du plan d'intervention qui est sous la responsabilité de la direction d'école (Loi sur l'instruction publique, art. 96.14). Une des fonctions de la démarche du plan d'intervention est de planifier les transitions. La démarche du plan d'intervention a comme objectif d'aider l'élève qui, parce qu'il est handicapé ou qu'il rencontre des difficultés, a besoin d'interventions adaptées pour progresser de façon optimale dans le développement des compétences menant à sa réussite.

Démarche du plan de services individualisé et intersectoriel (PSII)
 Le PSII est une démarche conjointe de planification et de coordination des services et des ressources entre le réseau de l'éducation et le réseau de la santé et des services sociaux. En ce sens, le PSII n'est pas la somme des PI de tous les établissements, mais un consensus établi entre les différents dispensateurs de services, le jeune et ses parents quant aux objectifs à poursuivre et aux moyens de réalisation (*Le plan de services individualisé et intersectoriel*, p. 6).

AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES ET DE LA FAMILLE, L'ÉLÈVE ENTAME LA POURSUITE DE SON CHEMINEMENT VERS LA TRAJECTOIRE QUI RÉPONDRA À SES BESOINS, À SON PROJET DE VIE.

<p>MARCHÉ DU TRAVAIL</p> <p>Intégration immédiate à la fin de la scolarité.</p>	<p>RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (RSSS) <i>Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)</i></p> <p>Trajectoire qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favorise l'adaptation ou la réadaptation ainsi que le soutien à la participation sociale, - développe et maintient les capacités physiques, psychiques et sociales. 	<p>SERVICES EN DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ <i>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)</i></p> <p>Trajectoire spécifique aux personnes handicapées pour l'intégration et le maintien sur le marché du travail.</p>	<p>RÉSEAU DE L'ÉDUCATION <i>Ministère de l'Éducation (MEQ) et ministère de l'Enseignement supérieur (MES)</i></p> <p>Trajectoire qui vise la réussite éducative des élèves et donne les outils pour qu'ils puissent actualiser leur potentiel et se préparer à leur vie active.</p>
--	--	---	---



Les actions essentielles à une bonne démarche

